



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 20 novembre 2025

Commission nationale  
indépendante de  
reconnaissance et de  
réparation des préjudices  
subis par les Harkis et les  
autres personnes  
rapatriées d'Algérie  
(CNIH)

*La Présidente*

*Le Secrétaire de séance*

**Procès-verbal de la commission plénière  
de la CNIH**

Le 20 novembre 2025 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise DUMAS.

Etaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

À l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

1. La réparation principale en vertu de la loi n° 2022-229 du 23 février 2022 et des décrets n° 2022-394 du 18 mars 2022 et n° 2023-890 du 21 septembre 2023

- **834 dossiers** ont été présentés ;
- **575 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **4 314 000 euros** ;
- **259 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
- **157 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de

**969 000 euros.**

Ces **834** dossiers dont ces **157** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

2. La réparation complémentaire concernant les Harkis et leurs familles qui ont séjourné au camp de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise en vertu du décret n° 2025-256 du 20 mars 2025 portant modification du barème fixé à l'article 9 du décret n° 2022-394 du 18 mars 2022

- **1060 dossiers** ont été présentés ;
- **367 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **4 698 000 euros**.

Ces **367** dossiers ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le Secrétaire de séance



François-Xavier LE PELLETIER DE WOILLEMONT  
Conseiller d'État en service extraordinaire

La Présidente



Françoise DUMAS  
Députée honoraire, ancienne présidente  
de la Commission de la défense  
nationale et des forces armées de  
l'Assemblée nationale

Copie : Mme la directrice générale de l'ONaCVG